

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal du 13 octobre : les principales décisions

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a voté neuf délibérations. Voici un résumé des principales décisions :

Restauration de l'église : les travaux sont terminés

Des avenants aux marchés de travaux concernant la restauration de l'église ont été approuvés pour les lots maçonnerie et charpente-bois-menuiserie. Les travaux sont désormais terminés et ont été réceptionnés. Le nettoyage complet de l'édifice est programmé pour la fin du mois d'octobre.

Place de la Mairie : un nouvel espace en devenir

Le conseil municipal a également approuvé des avenants aux marchés de travaux de désimperméabilisation de la place de la Mairie, concernant les lots voirie et réseaux divers (VRD) et aménagements paysagers.

Les travaux touchent à leur fin. Les espaces verts sont aménagés et l'installation du mobilier est réalisée ou en cours. Il faudra toutefois patienter encore quelques semaines, jusqu'à la fin de l'année, avant de pouvoir stationner sur les nouvelles places. Ce délai est nécessaire pour permettre à l'herbe de s'enraciner et de se développer sans être endommagée par le passage des véhicules.

Maison de la Santé : une psychologue prochainement accueillie

Un bail professionnel a été signé pour la mise à disposition d'un local communal à une psychologue. Son installation est prévue à compter du 1er novembre, contribuant ainsi à renforcer l'offre de soins et d'accompagnement sur la commune.

Maison Meunier : bientôt une nouvelle fleuriste !

La Maison Meunier accueillera prochainement un nouveau commerce. Un bail commercial a été signé avec la SARL Le Temps d'un Bouquet. La fleuriste devrait ainsi pouvoir s'installer dans l'une des deux cellules commerciales du bâtiment, avec une ouverture annoncée pour la Toussaint.

Éclairage public : une nouvelle délégation

Enfin, une nouvelle délégation relative à l'éclairage public a été attribuée au conseiller municipal délégué Daniel Corbinus.

Ces décisions illustrent la poursuite des projets d'aménagement de la commune, ainsi que la volonté de développer les services de proximité et de dynamiser le commerce local.

Pour en savoir plus :

👁️ La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 13 octobre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Travaux sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation des réseaux, des travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable sont en cours de réalisation dans les rues suivantes : impasse du Pailler, rue du Rocher, rue de la Miltière, rue des Halles et rue des Tuileries.

🚧 Début des travaux : depuis le 12 octobre (commencement par la rue du Rocher).

📅 Le chantier se déroulera secteur après secteur et va s'échelonner **sur une durée totale de 2 mois**

🚗 Circulation et accès des riverains :

La circulation sera fermée au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Le ramassage des ordures ménagères sera maintenu durant toute la durée du chantier.

Accès véhicules : l'accès aux propriétés sera possible en début et en fin de journée.

Merci de sortir votre véhicule de la zone de chantier dès le matin si vous devez l'utiliser dans la journée, ceci afin d'éviter tout blocage pendant la présence des engins.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux indispensables, nous vous remercions par avance de votre patience.

Recensement citoyen

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire 🗳️ pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
- . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
- . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

► **Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité , le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).**

Tournée des calendriers

Les sapeurs-pompiers de Bournezeau **vont débiter leur traditionnelle tournée de calendriers à partir du 19 Octobre prochain.** Ils sont les seuls à avoir le vrai calendrier, vous pouvez les reconnaître grâce à leur tenue officielle "Sapeurs-Pompiers Vendée". N'hésitez pas à prévenir votre entourage dont les aînés.

Visites d'entreprises sur le territoire

Dans le cadre des Journées Régionales de la Visite d'Entreprise en Pays de la Loire, **l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay propose des visites d'entreprises sur le territoire.**

Cette année, 12 entreprises du Pays de Chantonnay vous ouvrent leurs portes, sur réservation, **entre le 14 et le 24 octobre.**

📍 Informations et réservations sur le site de l'Office de Tourisme <https://www.paysdechantonnay.fr/actualites/les-journees-regionales-de-la-visite-dentreprise-se-preparent/> ou par téléphone au 02.44.40.20.06.

A Bournezeau, 2 entreprises y participent :

 Restoria

 L'Eco pain

Des idées de sorties pour occuper vos vacances

L'Office de tourisme de Chantonnay propose une sélection d'activités, de sorties en famille, de visites en Vendée Bocage pendant les vacances de la Toussaint.



[https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2026/10/Vacances-de-la-](https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2026/10/Vacances-de-la-Toussaint_Pays-de-Chantonnay.pdf)

[Toussaint_Pays-de-Chantonnay.pdf](https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2026/10/Vacances-de-la-Toussaint_Pays-de-Chantonnay.pdf)

Pour encore plus d'activités et d'animations dans le bocage vendéen, n'hésitez pas à consulter le site www.vendeebocage.fr . Vous y trouverez la rubrique « Agenda » ainsi qu'un article dédié <https://www.vendeebocage.fr/les-vacances-de-la-toussaint-vendee/>.



Sortie nature gratuite au Grand Bateau

Dans le cadre du programme des sorties nature proposé par le Conseil départemental, en partenariat avec La Cicadelle, une animation intitulée « Jeux buissonniers » est organisée le **mardi 27 octobre** sur le site naturel du Grand Bateau à Saint-Vincent-Puymaufrais.

Petits et grands sont invités à partager un moment convivial et ludique au cœur de la nature. Venez découvrir comment jouer dans et avec la nature à travers différentes activités adaptées à toute la famille.

Horaire : de 14h30 à 16h30

Gratuit et ouverte à tous, à partir de 6 ans.

Réservation obligatoire. Informations complémentaires et réservation sur le site du département [en cliquant ici](#)

INFORMATIONS ASSOCIATIVES / LOISIRS

Rythme Jazz Dance : reprise des cours et vente de sapin

L'association Rythme Jazz Dance Bournezeau vous partage deux actualités :



Les cours de Zumba ont repris !

Ils se déroulent tous les mardis de 19h à 20h30 à la salle des Halles. Au programme : 1h de Zumba suivie de 30 minutes de renforcement musculaire.

Vous souhaitez découvrir l'activité ? N'hésitez pas à venir faire un essai !



Renseignements : rjdbournezeau@gmail.com



Vente de sapins de Noël

L'association organise également une vente de sapins. Les commandes sont ouvertes jusqu'au 9 novembre via HelloAsso :



<https://www.helloasso.com/associations/rythme-jazz-dance-bournezeau/boutiques/vente-de-sapins-1>

POUR RAPPEL

En octobre, je fais réparer mes objets !

Vous avez un objet en panne ? Avant de le jeter, avez-vous pensé à le réparer ? 🗑️



Petit électroménager, vélo, vêtement, meuble... De nombreux objets peuvent retrouver une seconde vie grâce à la réparation.



Cerise sur le gâteau : vous pouvez profiter du bonus réparation pour réparer de nombreux objets du quotidien !



Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/bonus-reparation/>

Soutien à la parentalité

Vous vous posez des questions sur votre rôle de parent ? **L'association "Écoute Parent" propose une écoute gratuite et confidentielle, des accompagnements individuels à la parentalité (AIP) et des ateliers parents adoptants.** Ces actions sont soutenues par la CAF, la MSA, le Conseil départemental de la Vendée et les collectivités partenaires.

📞 Allo écoute parents : 02.51.06.31.44, le lundi de 11h30 à 13h30, le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h.

✉ Contact : ecouteparent@gmail.com

Un professionnel à votre écoute pour vous accompagner dans les questions et défis du quotidien familial.

Lotissement du Haut Bois : lots disponibles à la vente

Trois nouveaux lots sont proposés à la vente sur le lotissement du Haut Bois.

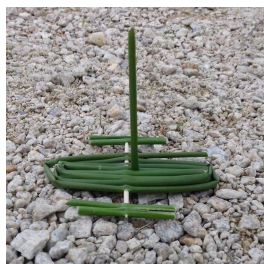
Ces terrains sont destinés soit à la construction d'une résidence principale occupée par l'acquéreur, soit à la réalisation d'un logement destiné à la location en tant que résidence principale.

👁 Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant ce lotissement (règlement, surfaces des lots, tarifs, etc.) sur le site internet de la commune.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme :

☎ 02 51 40 71 29 ✉ virginie.enfrin@bournezeau.fr

Agenda



27/10/2026

Sortie nature au Grand Bateau « Jeux buissonniers »

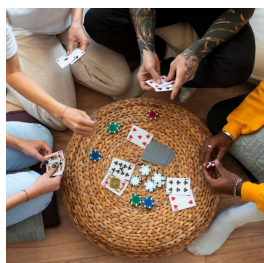
organisée par le Conseil départemental et la Cicadelle



31/10/2026

Vide ta chambre

organisé par l'association Familles Rurales Bournezeau



03/11/2026

Le temps d'un jeu

Le Réseau des bibliothèques vous propose quelques pauses ludiques pour vous détendre, faire cogiter vos méninges ou partager des fous rires.



21/11/2026

Soirée "Automne en fête"

organisée par l'association OGEc de l'école Saint André

Rendez-vous avec Monsieur le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Le Maire, nous vous invitons à **contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous**. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

 Site internet : <http://bournezeau.fr>